



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 7 du 24 janvier 2025**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 17

#### **INSTRUCTION N° 57/ARM/SGA/DRH-MD/SR-RH/SRP**

portant abrogation de textes.

Du 29 novembre 2024

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE :**

Service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles, Sous-direction des statuts civils, des relations sociales et de la prévention des risques ; Bureau de la prévention et des conditions de travail

**INSTRUCTION N° 57/ARM/SGA/DRH-MD/SR-RH/SRP portant abrogation de textes.**

Du 29 novembre 2024

**NOR A R M S 2 4 0 1 9 5 0 J**

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

- [Instruction N° 300869/DEF/DFR/PER/5 du 07 mai 1991 relative aux modalités d'habilitation des personnes appelées à intervenir sur les installations électriques ou à proximité de conducteurs nus sous tension.](#)
- [Instruction N° 416835/DEF/DFP/GPC/5/CDFHST du 17 juillet 1992 relative à la fourniture des prestations hygiène, sécurité et conditions de travail de l'institut national de recherche et de sécurité.](#)
- [Instruction N° 300611/DEF/DFP/PER/5 du 16 mars 1998 relative aux mesures de prévention concernant les travaux ou prestations de services effectués dans un organisme de la défense par une ou plusieurs entreprises extérieures.](#)
- [Instruction N° 300612/DEF/DFP/PER/5 du 16 mars 1998 relative à certaines dispositions de prévention applicables aux opérations de bâtiment ou de génie civil effectuées dans un organisme du ministère de la défense.](#)
- [Instruction N° 301102/DEF/SGA/DFP/PER/5 du 17 mai 1999 relative aux modalités de désignation des membres représentant le personnel militaire aux commissions consultatives d'hygiène et de prévention des accidents.](#)
- [Instruction N° 303747/DEF/SGA/DFP/PER/5 du 17 décembre 2001 relative aux fiches emploi-nuisances mises en oeuvre dans les organismes du ministère de la défense et au suivi réglementaire d'exposition des agents.](#)
- [Instruction N° 4916/DEF/CAB du 30 mars 2009 relative aux dispositions communes en matière de protection radiologique du personnel du ministère de la défense.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [125](#).

Référence de publication :

BOC n°7 du 24/1/2025

PREAMBULE

La présente instruction a pour objet d'abroger des instructions désormais obsolètes en raison de l'actualisation du cadre réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail au ministère des Armées et des Anciens combattants.

**1. OBJET**

Les instructions figurant dans le tableau annexé sont abrogées.

**2. PUBLICATION**

La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et des anciens combattants et par délégation :

*Le directeur des ressources humaines du ministère des Armées et des Anciens combattants,*

Thibaut de VANSSAY de BLAVOUS.

# ANNEXE

## ANNEXE. INSTRUCTIONS ABROGÉES.

- Instruction n° 300869/DEF/DFR/PER/5 du 07 mai 1991 relative aux modalités d'habilitation des personnes appelées à intervenir sur les installations électriques ou à proximité de conducteurs nus sous tension ;
- Instruction n° 416835/DEF/DFP/GPC/5/CDFHSCT du 17 juillet 1992 relative à la fourniture des prestations hygiène, sécurité et conditions de travail de l'institut national de recherche et de sécurité ;
- Instruction n° 300611/DEF/DFP/PER/5 du 16 mars 1998 relative aux mesures de prévention concernant les travaux ou prestations de services effectués dans un organisme de la défense par une ou plusieurs entreprises extérieures ;
- Instruction n° 300612/DEF/DFP/PER/5 du 16 mars 1998 relative à certaines dispositions de prévention applicables aux opérations de bâtiment ou de génie civil effectuées dans un organisme du ministère de la défense ;
- Instruction n° 301102/DEF/SGA/DFP/PER/5 du 17 mai 1999 relative aux modalités de désignation des membres représentant le personnel militaire aux commissions consultatives d'hygiène et de prévention des accidents (abrogée à compter du 23/12/2022) ;
- Instruction n° 303747/DEF/SGA/DFP/PER/5 du 17 décembre 2001 relative aux fiches emploi-nuisances mises en œuvre dans les organismes du ministère de la défense et au suivi réglementaire d'exposition des agents ;
- Instruction n° 4916/DEF/CAB du 30 mars 2009 relative aux dispositions communes en matière de protection radiologique du personnel du ministère de la défense.